Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251222-742025-DE

N° 74/2025 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 22 décembre 2025** **OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL 2026 - RESTRUCTURATION ET REHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF**
DATE DE CONVOCATION : Le 16 décembre 2025 **DATE D'AFFICHAGE :** Le 16 décembre 2025 **NOMBRE DE CONSEILLERS :** - En exercice : 27 - Présents : 24 - Votants : 26	L'an deux mille vingt-cinq, le 22 décembre à 19h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Bertrand AUDREN, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : M TREUIL qui a donné procuration à Mme KUHN Mme POIRSON qui a donné procuration à M LE DREFF Mme LUCAS Mme KUHN a été nommée secrétaire de séance

Il est proposé de soumettre à nouveau le programme de restructuration et réhabilitation de la salle omnisports n°1, déjà présenté en 2025.

Le programme des travaux comprend : remplacement total de la couverture, remplacement total des bardages extérieurs double peau, renforcement de la charpente, chéneaux et descentes d'eaux pluviales, résine pour sol de salle omnisport, remplacement des pavés de verres et menuiseries extérieures, luminaires LED, mise en place d'une ventilation, requalification totale de la mezzanine, réhabilitation des vestiaires.

Suite à la présentation de l'estimation au stade AVP, le coût prévisionnel d'opération s'élève à 2 384 000€ HT, dont :
Travaux estimés : 2 058 000€ HT,
Maîtrise d'œuvre et bureaux d'études : 176 000€ HT,
Imprévus : 150 000€ HT

A noter que sur le volet des réparations des dégâts causés par la tempête Ciaran, la commune a obtenu une subvention de 400 000€ (sachant qu'une indemnité de 120 000€ a été d'ores et déjà obtenue de l'assurance).

Le plan de financement et le calendrier sont arrêtés comme suit :

FINANCEURS	**Dépense subventionnable H.T. du projet**	**Taux sollicité**	**Montant sollicité de la subvention**
Etat			
○ DETR	1 742 000€	11.48%	200 000€
○ DSIL	1 742 000€	11.48%	200 000€
○ Fonds Ciaran	642 000€	62.30%	400 000€ (obtenu)

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251222-742025-DE

TOTAL des aides publiques sollicitées (cumul plafonné à 80% du montant H.T.)	800 000€		
Montant à la charge du maître d'ouvrage (autofinancement minimum de 20%)	1 584 000€	66.44%	
TOTAL (Coût de l'opération H.T.)	2 384 000€	100%	

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet : le calendrier prévisionnel suivant est envisagé, sachant que la réalisation sera effectuée sur 3 exercices :
2025/2026 : Etudes
Juin 2026/Juillet 2027 : Travaux
Date de commencement d'exécution : 04/2025
Date de démarrage des travaux : 06/2026
Date prévisionnelle de fin de travaux : 13/07/2027
Date de lancement des études et/ou maîtrise d'œuvre : 2024 (faisabilité)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 24 voix pour et 2 abstentions, décide :

- D'approuver le nouveau coût d'opération et le plan de financement présenté,
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions correspondantes.

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Bertrand AUDREN

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
Le 22 décembre 2025
Le Maire, Bertrand AUDREN

MAIRIE DE PLOUGONVELIN (Finistère)